



LES DROITS DE L'HOMME, DE L'ÉTAT DE DROIT (LA LOI)  
ET LES USAGES SOCIAUX (LA CIVILITÉ)



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET ADDICTIONS

**COLLÈGE** : ÉDUCATION CIVIQUE, SVT, ASSR - **LYCÉE** : PHYSIQUE, CHIMIE, SVT

### Programme

#### Au collège

– 6<sup>e</sup> / Éducation civique

L'enfant a des droits et des devoirs. À partir d'exemples pris dans la vie quotidienne, faire comprendre aux élèves que même à leur âge il y a une législation à respecter, des gestes à ne pas faire afin de se respecter et de respecter les autres.

– 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> / Préparation à l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR), niveaux 1 et 2 (circulation, équipement, passagers, règles, santé, vitesse, intersection). Il semble cependant que ce film s'adresse davantage à des élèves de 3<sup>e</sup> qui commencent à découvrir ce genre de produits.

La séquence se déroulera en éducation civique, heure de vie de classe (travail du professeur principal) pour la préparation de l'ASSR.

#### Au lycée

Physique-chimie, SVT

– En MPS (module d'exploration « Méthodes et pratiques scientifiques »), lorsque le thème « Sciences et aliments » est abordé, une séance sur la prévention d'une conduite addictive est conseillée.

– En 1<sup>re</sup>, dans la partie traitant de la représentation visuelle (1<sup>re</sup> S : thème C – « De l'œil au cerveau » / « Cerveau et vision : aires cérébrales et plasticité » ; 1<sup>res</sup> ES et L : thème : « Représentation visuelle » / « Chimie de la perception »), le programme prévoit d'étudier la perturbation visuelle engendrée par les drogues.

### Compétences

Les compétences sociales et civiques, éducation à la responsabilité, compétence transversale (toutes les matières sont concernées par la prise de parole, l'écoute de l'autre, la défense de son idée).

#### Les connaissances nécessaires

Elles relèvent notamment de l'enseignement scientifique et des humanités. L'éducation physique et sportive y contribue également.

Chaque élève doit :

– connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite et des usages dont le respect s'impose ;

– savoir ce qui est interdit et ce qui est permis ;  
– être éduqué à la sexualité, à la santé et à la sécurité.

#### Les capacités

Chaque élève doit être capable de :

– respecter les règles ;  
– communiquer et travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe ;  
– évaluer les conséquences de ses actes : savoir reconnaître et nommer ses émotions, ses impressions, pouvoir s'affirmer de manière constructive ;  
– respecter les règles de sécurité, notamment routière par l'obtention de l'attestation scolaire de sécurité routière.

#### Les attitudes

La vie en société se fonde sur :

– le respect de soi ;  
– le respect des autres (civilité, tolérance, refus des préjugés et des stéréotypes)...

#### L'AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

**Le cadre légal** : l'éducation à la sécurité routière, est marquée par un enseignement obligatoire transdisciplinaire et le passage d'attestations de sécurité routière. Le socle commun de connaissances et de compétences intègre l'acquisition de savoirs et de comportements réfléchis face aux dangers de la route.

**Le rôle du chef d'établissement** : s'assurer de la mise en place d'actions de sensibilisation à la sécurité routière, inscrites dans un continuum éducatif, sous la forme d'un enseignement intégré dans les horaires et programmes. S'assurer également que les attestations sont bien préparées et corrigées avec les élèves.

**Les objectifs** : aborder les questions d'éducation à la sécurité routière, en fonction de l'âge des élèves. À partir de 14 ans, les élèves peuvent devenir des usagers de deux roues, il est donc important d'inscrire leurs pratiques dans un cadre général des règles de civilité et de respect de la loi. Il faut également prévenir sur les dangers potentiels. Dans les lycées et les CFA (CISR 2010), les problématiques liées à la conduite et aux addictions peuvent être mises en avant dans le cadre des actions de sécurité routière.

**Pour aller plus loin** : intégrer le thème de la sécurité routière dans le contrat d'objectifs et le projet d'établissement. Une réflexion sera engagée dans le cadre du CESC afin de déterminer les actions pertinentes à mettre en œuvre. Les conditions d'évaluation des actions de sensibilisation devront être envisagées parallèlement à leur mise en place.



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET ADDICTIONS

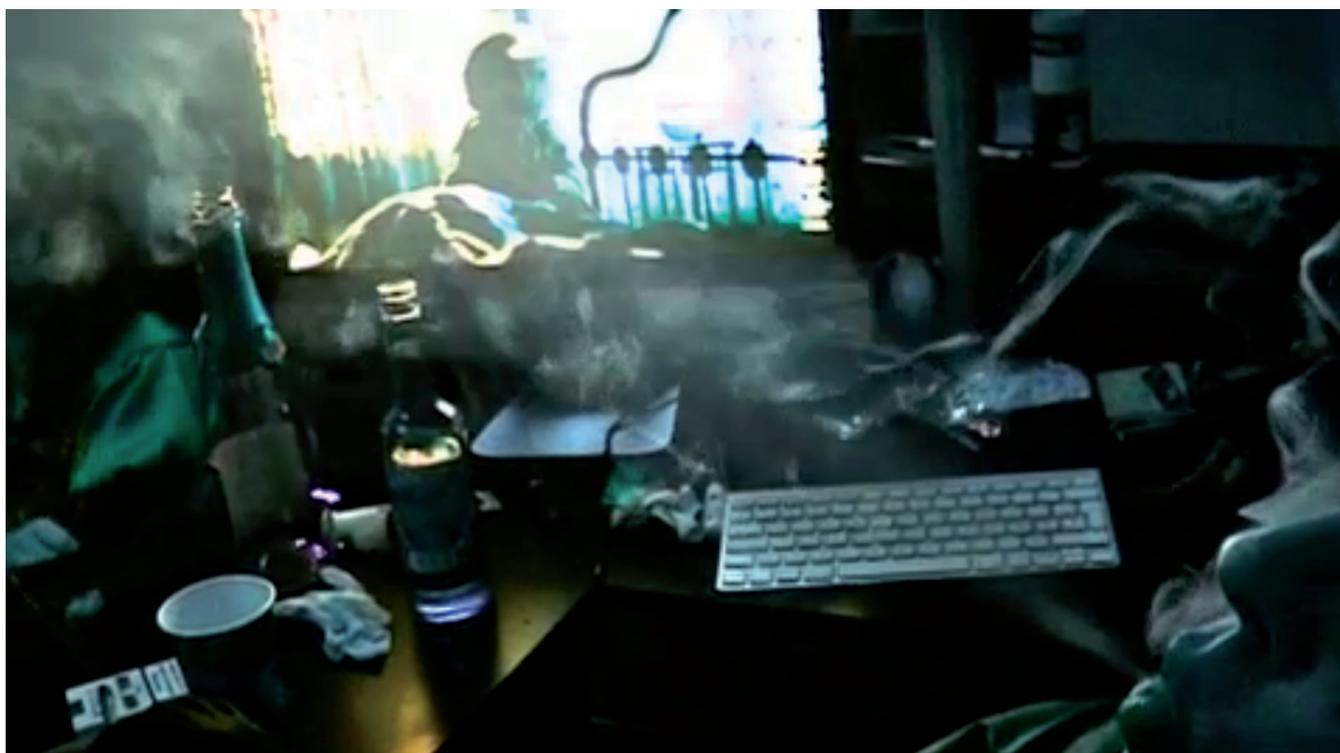
### I - PROPOSITION DE SÉQUENCE 1

#### DOCUMENT 1 - SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Durée : deux heures sont nécessaires pour traiter le sujet, et une heure supplémentaire, si l'enseignant désire rattacher cette séquence à l'éducation civique, niveau 3<sup>e</sup> (« Le cheminement d'une loi »).

Yves Gervais, psychosociologue, psychothérapeute pour adolescents, chargé de mission sécurité routière et chargé d'enseignement universitaire, définit et présente les différentes addictions qui peuvent être à l'origine de risques routiers. Le professeur insistera sur le fait que toute prise d'alcool, même en faible quantité, représente un danger potentiel.

<http://webtv.ac-versailles.fr/spip.php?article819>



Réalisation : Pôle Images numériques du CRDP de l'académie de Versailles. Victor Cazals, Nicolas Corbic, Ramatoulaye Sall, Bruno Farnier.

#### Pour aller plus loin :

<http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/alcool>



# ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

LES DROITS DE L'HOMME, DE L'ÉTAT DE DROIT (LA LOI)  
ET LES USAGES SOCIAUX (LA CIVILITÉ)



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET ADDICTIONS

### QUESTIONS - RÉPONSES

#### TEMPS 1

Le professeur distribue un questionnaire anonyme à chaque élève.

1. Selon vous, qu'est-ce qu'une addiction ?

#### Réponse attendue :

C'est la dépendance d'une personne à un produit (externe, interne).

2. Que peut entraîner une addiction sur le comportement de l'individu ?

#### Réponse attendue :

Elle peut provoquer des changements de comportement, des réactions du corps. Le professeur (qui connaît les résultats du sondage) peut alors demander aux jeunes s'ils ont déjà eu des changements de comportement suite à l'utilisation d'un des produits ou s'ils connaissent des personnes qui ont eu ce genre de comportement.

3. Dans la liste des produits ci-dessous, indiquez par ordre décroissant (en fonction de votre utilisation importante, moyenne, nulle) les produits que vous consommez, les habitudes de vie que vous avez...

- alcool
- cannabis
- jeux et écrans
- médicaments
- tabac
- autre

#### Aucune réponse type n'est attendue.

En fonction du mini-sondage, le professeur insiste davantage sur un produit, avec toujours la volonté de montrer qu'aucune addiction n'est anodine.

#### TEMPS 2

Le professeur ramasse le questionnaire, distribue le tableau à compléter suite à la projection du film (une deuxième projection peut s'avérer indispensable pour saisir l'ensemble du documentaire).

Mettre en garde les élèves que, dès le premier verre, l'alcool représente un danger pour le conducteur.

Addictions	Quelle consommation ? Qui ?	Quels effets sur l'individu ?	Quels effets sur le comportement ? (sécurité routière)
Tabac			
Alcool			
Cannabis			
Médicaments			
Cyberaddiction			



# ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

LES DROITS DE L'HOMME, DE L'ÉTAT DE DROIT (LA LOI)  
ET LES USAGES SOCIAUX (LA CIVILITÉ)



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET ADDICTIONS

### QUESTIONS - RÉPONSES

Réponses attendues :

Addictions	Quelle consommation ? Qui ?	Quels effets sur l'individu ?	Quels effets sur le comportement ? (sécurité routière)
<b>Tabac</b>	Un tiers des adolescents. Autant les garçons que les filles.	Cancer, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, etc.	Risque de déconcentration.
<b>Alcool</b>	Les garçons plus gros consommateurs. Consommation dangereuse.	Effets néfastes pour l'organisme (cirrhose, cancer, maladies cardiovasculaires), etc.	40 % d'accidents (fatigue, rétrécissement du champ visuel, perte des repères), etc.
<b>Cannabis</b>	Plus souvent pour les garçons. Pathologique autant pour les garçons que les filles.	Anxiété, perte de mémoire, risque d'infarctus, etc.	300 décès par an. Peu d'aptitude à la conduite, fatigue, rétrécissement du champ visuel, perte des repères, etc.
<b>Médicaments</b>	Somnifères, tranquillisants, surtout les filles (82 filles et 18 garçons).	Troubles du comportement, altération des réflexes et de la vigilance, etc.	Difficultés de conduite. Peu d'aptitude à la conduite, fatigue, rétrécissement du champ visuel, perte des repères, etc.
<b>Cyberaddiction</b>	Garçons et filles.	Fatigue psychique, physique, nerveuse, inversion du rythme biologique, etc.	Conséquences liées à la fatigue : difficultés de conduite (perception réduite, temps de réaction affecté), etc.

#### TEMPS 3

Correction du tableau, puis conclusion sur les comportements de la classe (à partir du questionnaire du début). Selon les réponses, certains points seront confirmés (par exemple, consommation excessive d'alcool), d'autres infirmés (pas de consommation de cannabis ou de médicaments). Chacune des addictions devra faire l'objet d'un petit débat sur les dangers de la consommation les concernant, tant pour l'organisme que pour la conduite de l'individu sur la route.

#### TEMPS 4

Le professeur achève la réflexion en insistant sur le fait que le jeune n'est pas toujours conscient des conséquences de son addiction sur son comportement. L'enseignant insiste également sur le fait que l'on croit toujours être maître de soi après la consommation de certains de ces produits, ce qui est faux.

#### Pour en savoir plus :

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/medias-outils/espace-presse/publications-presse/comite-interministeriel-de-la-securite-routiere-cisr>